

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne... Réclames: 20 c. Faits divers: 30 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAZARUS & Co, 24, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office des Publications.

BOURSE DE PARIS DU 7 MAI Cours à terme de 1 h. 17, cotations par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

Table with columns: VALEURS, Cours du jour, Cours précéd. Rows include 3 0/0 amortissable, Rente 3 0/0, Italien 5 0/0, etc.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) 7 MAI 6 MAI

Table with columns: Service particulier, 7 MAI, 6 MAI. Rows include Act. Banque de France, Société générale, etc.

DEPÊCHES COMMERCIALES New-York, 7 mai. Change sur Londres, 4 3/8 25; change sur Paris, 5 1/2 = 100.

DEPÊCHES DE MM. SCHLAGDENHAUFEN et C^{ie}, correspondants à Roubaix par M. Bulteau-Crompeux.

LETRE DE PARIS (Correspondance particulière) Paris, 6 mai 1879. Tous les journaux — sauf les apologistes de la Commune et ceux qui ne pardonnent pas aux vainqueurs de mai 1871 — déplorent la mort maintenait trop réelle, du général Félix Douay.

Immolation PAR M^{lle} EVANGÉLINE D'ORR. Ambroise longe les rues de la Cité. Il arrive sur le parvis de Notre-Dame et s'achemine vers l'Hôtel-Dieu. Il marche plus lentement qu'à l'ordinaire et comme courbé sous le poids d'une grande souffrance.

choses dont les journaux n'ont pas parlé. Peu de temps après nos désastres, je voyageais en chemin de fer, à travers les régions occupées par les Allemands; et dans le même wagon que moi se trouvait, entre autres voyageurs, un officier en bourgeois qui croyait bien n'être connu de personne.

J'avais de bonnes raisons pour ne point partager l'ignorance de mes compagnons, et, je l'avoue, un peu pour savoir ce qu'allait dire le général Douay — car c'était lui — je me mis à parler de la dernière campagne, de nos revers, de la difficulté de nous relever et de préparer la revanche.

Le général levait les épaules. Et tout-à-coup: « Ah! Monsieur, la guerre est bien facile à faire, quand on a seulement la moitié des choses qu'il faut pour cela. Quand tout le monde était abattu, il avait confiance... Et, le regardant, je me disais: La confiance est la première condition du succès! »

Vous avez lu les édifiants récits sur la mort du général: c'est la mort du soldat chrétien. Comparez ce calme, cette confiance, ces recommandations touchantes, à l'agitation, au désespoir ou au mutisme sinistre du libre-penseur!

M. Jules Ferry harcelé toujours ses collègues du cabinet, pour obtenir l'annulation des vœux émis par les conseils généraux contre ses projets de loi. Il ne paraît pas, jusqu'à présent, que les vœux de M. J. Ferry aient beaucoup de chances d'être accueillis, les ministres se rendant assez bien compte de la singularité d'une décision qui laisserait debout toutes les manifestations favorables aux projets et bifferait toutes les autres. D'ailleurs, le conseil général de la Seine ayant lui-même fait une proposition bien plus nettement politique, il faudrait, à fortiori, annuler cette dernière; et avec les conseils parisiens on y regarde à deux fois avant de soulever un conflit.

Le gouvernement continue sa politique économique et commerciale, laquelle consista à ne rien vouloir. On lit encore, ce matin, dans les feuilles: « Au dernier conseil des ministres, on s'est occupé longuement de la question des traités de commerce. Aucune décision n'a été prise. »

C'est M. Pouyer-Quertier, disons-nous hier à la société des agriculteurs du Nord récemment créée à Lille, c'est M. Pouyer-Quertier défenseur du travail national, et non pas M. Tirard ministre libre-échangiste, qui conviendrait à votre banquet du prochain congrès régional.

La Société reconnaît-elle son erreur? est-elle disposée à donner satisfaction à l'opinion publique? M. le sénateur-maire de Lille, qui avait, vendredi soir, invité pour le lendemain plusieurs de nos concitoyens à venir s'entretenir avec lui, comprend-il, — maintenant qu'il connaît la déclaration libre-échangiste faite par M. Tirard aux Chambres de commerce, — comprend-il qu'il fait, lui aussi, fautive erreur?

Nous ignorons encore, mais nous ne devons plus l'ignorer longtemps. En attendant, nous recommandons à la Société des agriculteurs du Nord les deux notes suivantes du Moniteur, d'autant plus importantes que ce journal est complètement impartial dans la question: Moniteur du 3 mai. — M. Pouyer-Quertier, l'apôtre, ou, pour parler plus exactement, l'athlète de la protection, a pris la parole hier à la réunion du Grand Hôtel.

Nos lecteurs savent que nous apportons dans les discussions de cet ordre une absence complète de parti-pris. Nous ne sommes ni avec les protectionnistes, ni avec les libre-échangistes absolus: nous ne voulons sacrifier ni l'intérêt du consommateur ni celui du producteur, convaincus que nous sommes qu'il faut plutôt chercher à les concilier, puisque tous les citoyens, à de rares exceptions près, réunissent en eux cette double qualité de producteur et de consommateur, que l'on cherche bien mal à propos à opposer l'une à l'autre. Nous sommes donc mieux placés que personne pour porter sur le discours de M. Pouyer-Quertier un jugement impartial.

Quelques-uns des arguments invoqués par M. Pouyer-Quertier nous semblent plus difficiles à résumer que ceux qu'on est accoutumé à rencontrer dans la bouche des partisans de la protection: « S'inspirant de cette vérité que l'intérêt du producteur et l'intérêt du consommateur viennent se confondre pour l'immense majorité des citoyens, et que, si l'on a intérêt, l'ouvrier a expliqué qu'un ouvrier, par exemple, n'est pas moins intéressé que son patron à ce qu'on mette sur certains produits étrangers des droits qui permettent aux produits nationaux de soutenir la concurrence. L'ouvrier est intéressé, en effet, à ce qu'on ne diminue son salaire, et les mêmes droits qui maintiendront ses profits au patron conserveront à l'ouvrier l'intégrité de son salaire. »

On ne peut pas invoquer d'argument plus fort contre les conventions commerciales que pour un long terme un pays à un autre. Non, il ne faut pas que notre pays soit de la façon à perdre son indépendance; non, il ne faut pas que notre pays, dans la situation que les revers lui ont faite, dépende de la bienveillance de l'étranger. Car si le lien se liait sur un point, il se liait sur les autres, et peut-être lui ferait-il perdre le bon vouloir de l'étranger, de sa condescendance, de sa générosité, des industries et des ressources nécessaires à sa défense? »

talent de parole de M. Pouyer-Quertier: l'éloquence est l'homme, l'homme avec son tempérament énergique, son vif esprit et sa nature exubérante. Un orateur moins heureusement doué, eût à dénoncer le péri qui font courir à nos pays certaines conséquences des hommes d'Etat et même des membres de la maison royale d'Angleterre à l'adresse de quelques-uns de nos hommes politiques, se fût borné à dire, sans doute, que ces hommes s'apprêtaient à sacrifier à des considérations d'un ordre politique d'ambition personnelle ou de parti, l'intérêt de la France, et, certes, l'accusation ainsi formulée eût été suffisamment grave.

M. Pouyer-Quertier, sans lui rien enlever de sa gravité, a su lui donner un relief particulier, une forme singulièrement frappante et saisissante: « Je veux bien, a-t-il dit, vivre en paix avec l'Angleterre; mais si nous sommes dans le malheur; mais si chez bien que si la reine Victoria et le prince de Galles couraient tant en ce moment nos ministres, c'est qu'ils ont fait un mauvais usage de leur pouvoir. »

De bonne foi, était-ce bien pour M. Gambetta, et pour ses grâces et mérites, que le titre de prince de Galles, et de savoir tout à la fois les bons vins et les cajoleries que lui prodiguait l'héritier de la couronne d'Angleterre. M. Ch. Guernonprez a présenté un rapport général et scrupuleusement résumé, nu et commenté ce qui a été dit et écrit par les agriculteurs, les éleveurs, les hommes compétents.

Le travail très-volumineux et qui est basé sur les statistiques et sur des chiffres authentiques comprend: 1° L'exposé de tout ce que produit l'agriculture française; 2° L'énumération de la production dans certains pays étrangers; 3° La fixation du coût de la culture en France, et du prix de revient; 4° Le mode de culture aux Etats-Unis et le prix de revient; 5° La comparaison des importations d'avec les exportations en France.

Le résultat de la comparaison des tarifs douaniers établis en France et dans les principaux pays que si le blé est reçu en France avec un droit d'entrée de 0.60 centimes aux 100 kil., nos blés, pour entrer en Italie, doivent payer 4.30, aux Etats-Unis 2.94, en Espagne 4.32, etc., de même pour nos autres produits de la culture. M. Ch. Guernonprez démontre clairement que la conséquence est: 1° l'envahissement de nos marchés par les produits étrangers; 2° l'abaissement du prix de vente de nos produits; 3° inévitablement la ruine prochaine de la culture en France.

Examinant ensuite les voies et moyens qui ont été présentés, étudiés, discutés, pour parer à la désastreuse perspective qui se découvre aux yeux de tout homme de bon sens. M. Ch. Guernonprez passe en revue les théories des libre-échangistes, des partisans du rétablissement de l'échelle mobile, les palliatifs préconisés par M. Barrot, par M. Lecouturier, par tant d'autres écrivains, et enfin les craintes de ceux qui pensent au renchérissement des denrées; aux phrases hypothèses des chiffres et des faits et prouve, chiffres à l'appui, d'une façon péremptoire, irréfutable qu'il y a de l'intérêt des masses de nos pays à admettre les théories, mais par des moyens pratiques et raisonnables l'agriculture en France et que c'est l'ouvrier qui, le premier, a intérêt à ce que la culture soit non une cause de ruine pour ceux qui s'y adonnent, mais la source de cette prospérité honnête qui, à tous, apporte l'aisance, assure le bien-être.

intéressante, a présenté un rapport des plus remarquables au double point de vue de la production et de la protection qu'il réclame à juste titre. M. Beaucarne-Leroux a donné connaissance d'une étude sur la culture des tabacs, les avantages qu'elle présente dans les assemblées, sa situation et ce qui lui semble devoir être fait pour la relever.

M. Ch. Guernonprez, au sujet des débats qui ont eu lieu à la Chambre des députés à propos du traité Franco-Autrichien, a fait un rapport sur la plantation du houblon dans le Nord; après avoir constaté que la plantation du houblon a été une source de richesses pour nombre de cultivateurs, et est devenue depuis quelques années une source de déboires, il est donné un résumé de la production et de l'exportation et des importations et ce qui résulte. Il établit par deduction qu'il est grand temps, d'appeler sur cette culture toute la sollicitude de nos mandataires, si nous ne voulons avant peu voir disparaître cette source de production.

M. Buttin qui, dans l'étude de la situation faite aux produits de l'agriculture par les importations considérables des productions étrangères, a constamment réclamé l'élevation modérée du droit fixe et la perception d'un remanement presque complet soit dans les recettes, soit dans les dépenses publiques, donne satisfaction aux justes réclamations des paysans, s'est spécialement occupé des producteurs et des produits de la betterave. Il a proposé de cette question qui compte de nombreux et de compétents défenseurs, montré les dangers que courent les producteurs, les distillateurs et les fabricants de sucre si une législation intelligente ne vient bientôt par une diminution de charges, par des droits compensateurs à l'entrée de nombreux et l'invasion de la production étrangère faciliter les productions locales, assurer la main-d'œuvre, et donner ainsi les moyens de répandre le bien-être.

M. Colette a bien voulu apporter le concours de son expérience. Il s'est intéressé dans la question à des sucres, en examinant les lois nouvelles et les lois qu'elles ménageaient à nos distillateurs et par suite aux producteurs de la betterave. Il a signalé la faute qu'allait commettre nos députés en votant la loi en faveur des bouilleurs de cru et il a conclu à ce que nos mandataires fussent éclairés sur la situation nouvelle qui allait être créée.

Ces rapports et ses études qui sont publiées in-extenso dans les annales du Comité, ont été le sujet de nombreuses et intéressantes observations et ont été approuvées à l'unanimité par les membres du Comité de Lille. Ils ont voté des remerciements aux rapporteurs qui ont été leurs intermédiaires fidèles en faisant un exposé vrai de la situation désastreuse de nos campagnes, et en développant les moyens propres à y porter remède.

A l'unanimité, le Comité agricole de Lille, sur la proposition de M. Ch. Guernonprez, a pris la délibération suivante: « Considérant que les produits étrangers, entrant et circulant en France, profitent de nos routes, de nos canaux, de nos chemins de fer, jouissent de la sécurité que donne notre organisation militaire, administrative et judiciaire; « Considérant qu'il n'est pas logique quand, pour maintenir ces avantages, on est forcé de charger d'impôts les produits indigènes, comme on a dû le faire depuis quelques années, de décharger les produits étrangers; qu'il est au contraire de toute justice que ces produits contribuent aux frais de notre organisation nationale et supportent leur part de ces frais en raison des facilités et des garanties dont ils profitent; « Considérant que des rapports qui précèdent il est établi que l'on peut équitablement évaluer la taxe des charges diverses qui pèsent sur tous les produits de la culture, à dix pour cent de leur valeur au cours de ce jour; »

l'événement de la veille, il était en crainte et en tremblement perpétuel. — Suivez-moi, lui dit Ambroise; quel qu'un vous demande. — Je ne veux pas vous suivre, répond Benoit atterré et convaincu qu'on veut l'arrêter.

Sa résistance donne des soupçons à Ambroise. — Si c'était vrai! pensait-il en serrant les poings. Il se domina pour accomplir sa mission. — Venez, répéta-t-il avec force, il ne vous sera fait aucun mal, j'en jure sur ma vie; mais il y a quelqu'un qui réclame impérieusement votre présence. — Ce n'est pas chez moi? reprit Benoit se trahissant de plus en plus dans son effroi.

— Non, ce n'est pas chez vous, dit Ambroise avec dégoût, car ses soupçons se changeaient en certitude. A demi rassuré et d'ailleurs bien décidé à échapper à son conducteur s'il voyait l'ombre d'une supercherie, Benoit se leva et sortit. Ils traversèrent silencieusement les rues honteuses qui conduisent à l'Hôtel-Dieu. Benoit à l'aspect du saint édifice sentit ses jambes fléchir, il devint la vérité. — Elle est là, balbutia-t-il avec terreur.

— Misérable! pensa Ambroise dont le visage se couvrit d'une sueur froide, c'est bien lui qui l'a frappée puisqu'il devine qu'elle est là. — Pourquoi vous êtes-vous tuée? s'écria avec désespoir Ambroise qui retrouvait la parole. — Rose eut un léger frisson. Les sœurs lui avait tenu le même langage; elle avait failli protester. — Mais pour se justifier, ne faudrait-il pas accuser son mari? Pour calmer les révoltes de son innocence, elle avait regardé la croix. Est-ce un juste ou un pécheur qui se voit ainsi crucifié? Pourquoi son sort serait-il plus doux que celui du maître? Et à ce dernier mépris elle s'était résignée.

Mais... Ambroise... lui, qui la connaissait si bien, devait-il pas croire, pouvait-il penser ce que croyaient et pensaient les autres? Elle n'avait qu'un mot à dire pour le démentir... Ce mot, son âme chrétienne ne le dira jamais. — Mon mari, répéta-t-elle avec instance, car elle sent bien que ses heures sont comptées. Dès la veille, elle s'était confessée; le matin elle avait reçu les derniers sacrements. Le prêtre l'avait engagée à faire connaître publiquement la vérité pour ôter à sa mémoire cette souillure du suicide.

— En serait-je plus agréable à Dieu? demanda-t-elle simplement. — Non, mon enfant. — Alors, s'il faut qu'il y ait une honte pour quelqu'un sur ma mort, j'aime mieux la garder. — Ambroise savait dans quels tristes bouges il devait chercher Benoit, il l'eût bien-tôt trouvé. Cependant, il n'était point ivre. Depuis

version avec la supérieure, à laquelle il demande une permission difficile à obtenir, celle de visiter tous les jours la jeune femme mourante qui s'appelle le n° 45 de la salle Saint-Pierre.

— Mais, mon ami, disait cette vénérable religieuse, âgée de soixante et quelques années, cette malade n'est ni votre femme ni votre sœur? — Non, ma mère, répondit Ambroise qui devorait ses larmes, mais c'est une enfant de mon village, une créature du bon Dieu. Et il raconta une partie de l'histoire de Rose et comment par le don d'elle-même, elle avait sauvé les David.

— Je ne vois pas trop ce qui l'a conduite au crime. — Ah! ma mère, dit le pauvre ouvrier avec une explosion de sanglots, personne ne sait rien de cette histoire et moi guère plus que les autres. Hier soir, comme j'étais en visite de ce que j'avais vu de sa détresse le jour précédent, je suis arrivé chez elle, mon heure ordinaire j'en suis sûr, tout était ouvert sans qu'on entendit de bruit; j'ai vu comme un presseniment de malheur, j'ai appelé, personne n'a répondu; j'ai avancé jusqu'au fond de la chambre qui fait un résonnement pour le lit, et là, j'ai vu à la lueur d'une allumette, car il n'y avait ni lampe ni chandelle, j'ai vu le petit enfant mort dans son berceau et Rose sans mouvement qui perdait tout son sang par une grosse blessure au côté droit. Dans ma surprise et mon désespoir, j'ai poussé des cris, les voisins sont accourus avec des lumières, on a été chercher la police et un

médecin. On a examiné la plaie, on arrête le sang, et puis on a dit: Elle n'est pas morte, il faut la porter à l'hospice; la pauvre malheureuse s'est suicidée, c'est le chagrin et la misère qui lui ont fait faire ce coup-là.

Moi j'ai dit que c'était quelqu'un qui devait l'avoir tuée. — Alors, les autres ont repris: Un crime n'est pas possible, il n'y a rien à voler ici. — Vivait-elle bien avec son mari? a demandé le commissaire. Toutes les voisines ont répondu: Elle ne s'est jamais plainte de lui, d'ailleurs il n'était guère souvent à la maison, depuis deux ou trois jours on ne l'avait pas vu. — Il n'y a point le moindre doute, a conclu l'officier de justice: voilà le couteau avec lequel elle s'est frappée; la mort de son enfant lui aura fait perdre la raison. Il n'y a pas ici de crime, il n'y a qu'un malheur. Pendant tous ces discours, on était allé chercher un brancard et on l'avait transportée chez vous. Pour moi qui avais la mort dans l'âme, je me suis occupé de son pauvre petit Louis qu'elle aimait tant; j'ai été chercher deux sœurs gardes-malades pour qu'il soit veillé, et j'ai donné l'argent nécessaire pour qu'on l'enterme comme un brave petit enfant.

Ce naïf récit que l'émotion d'Ambroise avait interrompu vingt fois était l'exacte vérité. Les choses s'étaient ainsi passées, le public croyait au suicide de Rose. Ce dernier mépris manquait à sa vie. Il semblait que Dieu voulait à celle qu'il avait créée si pure et si parfaite, toutes les ignominies et tous les abaissements de la terre. Ses vertus devaient être cachées aux yeux

du monde, le ciel s'en était réservé le spectacle et le parfum. Mais c'était la dernière épreuve, et comme Jésus sur le Calvaire, Rose n'avait plus qu'à dire: « Je rejets moi-même entre vos mains. » Elle devait expirer dans la journée.

Un peu de bouillon, les tendresses dont elle fut entourée, et la miséricorde de Dieu qui voulait que ses derniers instants devinssent une semence de vie pour une âme en état de mort, tout cela avait rendu à Rose un peu de force et d'énergie. Elle se rappelait toutes choses; elle savait aussi qu'elle allait mourir; elle n'était agitée que par le désir de revoir son mari pour pouvoir lui pardonner.

Dès qu'Ambroise, qui avait enfin obtenu la permission d'entrer parut dans la salle, elle le reconnut, et ses yeux s'illuminèrent de joie. Le pauvre garçon fondait en larmes. Quand il fut auprès du lit, il tomba accablé sans pouvoir dire autre chose que: — Rose! ma chère Rose!... Elle le laissa pleurer. Les larmes soulageaient, elles apaisaient, Ambroise en versait en abondance. Rose s'en trouvait affaiblie. Elle tenta de donner un cours généreux aux pensées de cet ami malheureux dans sa tendresse: — Ambroise, dit-elle, rendez-moi un service dont je me souviendrai au ciel: trouvez-moi mon mari. — Et comme l'infortuné ne lui répondait pas, elle lui toucha la main: quand je serai morte je vous confie la noble tâche de veiller sur Benoit et lui apprendre le chemin du salut. Vous ferez cela pour moi?

— Pourquoi vous êtes-vous tuée? s'écria avec désespoir Ambroise qui retrouvait la parole. — Rose eut un léger frisson. Les sœurs lui avait tenu le même langage; elle avait failli protester. — Mais pour se justifier, ne faudrait-il pas accuser son mari? Pour calmer les révoltes de son innocence, elle avait regardé la croix. Est-ce un juste ou un pécheur qui se voit ainsi crucifié? Pourquoi son sort serait-il plus doux que celui du maître? Et à ce dernier mépris elle s'était résignée.

Mais... Ambroise... lui, qui la connaissait si bien, devait-il pas croire, pouvait-il penser ce que croyaient et pensaient les autres? Elle n'avait qu'un mot à dire pour le démentir... Ce mot, son âme chrétienne ne le dira jamais. — Mon mari, répéta-t-elle avec instance, car elle sent bien que ses heures sont comptées. Dès la veille, elle s'était confessée; le matin elle avait reçu les derniers sacrements. Le prêtre l'avait engagée à faire connaître publiquement la vérité pour ôter à sa mémoire cette souillure du suicide.

— En serait-je plus agréable à Dieu? demanda-t-elle simplement. — Non, mon enfant. — Alors, s'il faut qu'il y ait une honte pour quelqu'un sur ma mort, j'aime mieux la garder. — Ambroise savait dans quels tristes bouges il devait chercher Benoit, il l'eût bien-tôt trouvé. Cependant, il n'était point ivre. Depuis

l'événement de la veille, il était en crainte et en tremblement perpétuel. — Suivez-moi, lui dit Ambroise; quel qu'un vous demande. — Je ne veux pas vous suivre, répond Benoit atterré et convaincu qu'on veut l'arrêter.

Sa résistance donne des soupçons à Ambroise. — Si c'était vrai! pensait-il en serrant les poings. Il se domina pour accomplir sa mission. — Venez, répéta-t-il avec force, il ne vous sera fait aucun mal, j'en jure sur ma vie; mais il y a quelqu'un qui réclame impérieusement votre présence. — Ce n'est pas chez moi? reprit Benoit se trahissant de plus en plus dans son effroi.

— Non, ce n'est pas chez vous, dit Ambroise avec dégoût, car ses soupçons se changeaient en certitude. A demi rassuré et d'ailleurs bien décidé à échapper à son conducteur s'il voyait l'ombre d'une supercherie, Benoit se leva et sortit. Ils traversèrent silencieusement les rues honteuses qui conduisent à l'Hôtel-Dieu. Benoit à l'aspect du saint édifice sentit ses jambes fléchir, il devint la vérité. — Elle est là, balbutia-t-il avec terreur.

— Misérable! pensa Ambroise dont le visage se couvrit d'une sueur froide, c'est bien lui qui l'a frappée puisqu'il devine qu'elle est là. — Pourquoi vous êtes-vous tuée? s'écria avec désespoir Ambroise qui retrouvait la parole.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 8 MAI 1879

IMMOLATION PAR M^{lle} EVANGÉLINE D'ORR. Ambroise longe les rues de la Cité. Il arrive sur le parvis de Notre-Dame et s'achemine vers l'Hôtel-Dieu. Il marche plus lentement qu'à l'ordinaire et comme courbé sous le poids d'une grande souffrance.